



«Ma comptabilité :
d'un constat du passé
à une vision prospective»

**MARDI 12 AVRIL
À MORHANGE**



Au programme :

- Analyse des grands documents comptables
- Identification des informations clés apparentes et «cachées» dans les documents
- Interprétation des indicateurs essentiels
- Réalisation d'un tableau de bord individuel

Contact :
nathalie.benoit@moselle.chambagri.fr
ou 03 87 66 04 40

**BULLETIN
DE SANTÉ DU VÉGÉTAL**

Retrouvez le bulletin de santé du végétal (Bsv) sur le site des Chambres d'Agriculture de Lorraine : <http://cra-lorraine.fr>.

**COORDONNÉES
DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE**

Ouverture du lundi au jeudi :
8 h - 12 h et 13 h - 17 h
le vendredi : 8 h - 12 h et 13 h - 16 h
Standard : 03 87 66 12 30
site internet : www.cda-moselle.fr

- Élevage :**
secrétariat : 03.87.66.12.46
Françoise BOLZINGER
- Conseil d'Entreprise/Sociétés :**
secrétariats :
Christiane DOROFIEFF 03.87.66.12.49
Céline VENDRAMELLI 03.87.66.12.38
- Formation - Apprentissage :**
secrétariat : 03.87.66.12.48
Nathalie CEDRINI
- Juridique - Aménagement - Cré :**
secrétariat : 03.87.66.12.57
Patricia TEUFEL
- Diversification : 03.87.66.01.29 :**
responsable : Clotilde GIRARD
- Organisme Indépendant des Boeufs :**
03.87.66.03.87
responsable : Ludovic ZIDAR
- MVAB/Drainage :** secrétariat : 03.87.66.01.43
Annie SCHRÖTZENBERGER
- Agronomie :** secrétariat : 03.87.66.12.42
Jamela BECCHERELE
- Environnement :** secrétariat : 03.87.66.12.44
Corinne MANGEL
- Bâtiments :** secrétariat : 03.87.66.12.43
Marie-Josée ZIMMERMANN

Comité de rédaction du 11/03/16 : Antoine Henrion, Président de la Chambre d'Agriculture ; Laurence Herfeld, vice-présidente ; Marie-Adame et Estelle Pochat, élues ; Denis Stragier, Directeur adjoint ; C. Girard, C. Hachet, C. Marconnet, M. Morhain, C. Rettel, A. Touchot.

Usages et attitudes à l'égard des nouvelles formes de distribution alimentaire en ligne

Au cœur des processus d'innovation de la distribution alimentaire, le e-commerce vient désormais étoffer l'offre alimentaire au travers de nouveaux circuits.

Le baromètre Fodali vise à dresser un état des lieux de la diffusion des modes de distribution alimentaire en ligne. Comment les Français appréhendent-ils ces nouveaux modes de distribution alimentaire ? Quel est le profil des individus engagés dans les nouveaux circuits ? Qu'est-ce qui motive ces pratiques ? Dans quelle mesure les Français sont-ils prêts à changer leurs habitudes ?

46 % des Français ont effectué un achat alimentaire en ligne, tous circuits confondus, au cours des 12 derniers mois. Bien que la part du e-commerce sur le marché alimentaire soit encore marginal (environ 3 % de parts de marché), les Français, déjà largement séduits par le e-commerce en général, sont de plus en plus nombreux à expérimenter le cyber-achat dans le domaine alimentaire.

L'achat alimentaire en ligne : une pratique de jeunes

Les 25-34 ans sont surreprésentés parmi les usagers du e-commerce alimentaire, ce qui laisse supposer que le rapport aux nouvelles technologies joue un rôle

dans l'adoption de ces logiques d'achat. Les cyberacheteurs de produits alimentaires sont également plus souvent des CSP intermédiaires qui à l'inverse d'une grande partie des Français, ne se plaignent pas d'une contrainte budgétaire trop intense.

Quête de sens, d'expérience qualitative, de confort de vie ou d'un bon plan : à chaque circuit sa motivation

Les motivations d'achat sont spécifiques à chaque circuit :

Gagner du temps : l'achat sur un site d'enseigne de grande surface alimentaire combine à la fois la volonté de ne pas avoir à se déplacer pour faire ses courses, et la volonté d'optimiser son temps.

Consommer eco-citoyen : les cyber-achats en direct producteur ou via des formules d'achats groupés sont avant tout justifiés par la recherche d'une expérience de consommation plus qualitative, en particulier l'attente d'y trouver des produits d'une plus grande qualité. La motivation porte sur le désir de bénéficier de produits

plus respectueux de l'environnement et la volonté de soutenir les petits producteurs par esprit de solidarité.

Le bon plan : les formules de ventes privées se distinguent nettement des autres circuits puisque la majorité des usagers est animée par une motivation économique, celle d'y faire de bonnes affaires.

Des intentions d'achats annonciatrices de croissance

Parmi les 54 % de non usagers des circuits alimentaires en ligne, les intentions d'achats sont plutôt encourageantes. Le potentiel réside dans le circuit du direct producteur puisque près de 25 % des non-acheteurs déclarent vouloir expérimenter ce type de circuit dans les prochains mois.

Un faible engouement pour les pure players

Le Baromètre Fodali interroge les Français sur les acteurs auprès de qui ils se sentent plus enclin de recourir pour effectuer un achat alimentaire en ligne. Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, les pure players comme Amazon ou

Cdiscount, pourtant très populaires, sont moins attendus sur ce segment de marché. Le grand public leur préfère nettement les spécialistes traditionnels de l'alimentaire (commerçants, grossistes, enseignes de supermarchés, petits producteurs voire marques agroalimentaires en direct).

La compétence et l'expertise éprouvées dans le domaine des produits alimentaires sont considérées comme plus importantes que les compétences logistiques et digitales qui sont les faire-valoir des pure players.

En effet, l'alimentation est un sujet qui sous-tend beaucoup d'inquiétudes chez les consommateurs. La multiplication des scandales alimentaires a généré des attentes de rassurance qui positionne, mieux que jamais, les commerçants traditionnels sur ce terrain de la confiance.

Source Baromètre FODALI 2015
Clotilde GIRARD,
responsable du service GAC

Chambre d'agriculture de la Moselle
03 87 66 12 30
clotilde.girard@moselle.chambagri.fr

♦ Actions

Des fourrages de qualité pour favoriser la croissance des génisses

Dans un contexte de bilan fourrager tendu, les génisses passent souvent au second plan en ce qui concerne la répartition des fourrages.

En agriculture biologique, beaucoup d'exploitations sont déficitaires en fourrages cet hiver. D'une part, les rendements ont été plus faibles et d'autre part, les stocks ont été fortement entamés cet été. La croissance des génisses a souvent été pénalisée durant la période de pâture malgré une complémentarité en foin ou paille et il ne faut surtout pas les rationner tout l'hiver sous peine d'un retard de croissance important.

En réalisant des bilans fourragers l'automne dernier, beaucoup d'éleveurs ont anticipé les déficits fourragers en achetant du fourrage biologique ou parfois conventionnel, suite à dérogation, pour les animaux non productifs. Les vaches laitières sont généralement prioritaires dans le choix des fourrages pour maintenir une bonne productivité. De ce fait, beaucoup de rations génisses contiennent de la paille pour partie ou du foin acheté de qualité variable.

Avec un bon foin, on atteint un GMQ de 500 g, ce qui est néces-

saire même pour un âge au vêlage proche de 36 mois. Avec une ration 50 % foin 50 % paille, il faut ajouter 2 kg de concentré de type VL 18 pour le même résultat. Si on ne complémente pas en concentrés ce type de

ration, la croissance sera très faible et il faudra alors élever les génisses plus longtemps, ce qui pénalise également le bilan fourrager et peut poser des problèmes de place dans les bâtiments.

En prenant un prix d'achat

de foin à 150 euros/tonne, une ration foin pour génisses revient un peu moins chère qu'une ration foin/paille/concentrés, surtout s'il faut acheter le concentré. La difficulté avec la paille consiste à la faire consommer bien qu'il soit possible d'apporter de la mélasse pour favoriser l'ingestion. Pour ceux qui disposent de mélanges, l'incorporation de paille est facilitée.

Pour ne pas pénaliser plus longtemps les croissances de vos génisses, il est important de refaire le point sur vos stocks fourragers avec l'aide de vos conseillers en élevage afin d'ajuster au mieux les rations pour chaque catégorie d'animaux au cours des deux derniers mois en stabulation. En cas de nécessité d'achat, si vous ne trouvez pas de fourrage d'origine biologique, il est encore possible d'effectuer une demande de dérogation pour du fourrage conventionnel.

Philippe LE STANGUENNEC
Conseiller lait Chambre
d'Agriculture d'Alsace



Refaire le point sur les stocks fourragers est important.

photo APCA